



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017-2022

de l'Administration portuaire de Québec

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017-2022

L'Administration portuaire de Québec (APQ) publie son deuxième plan d'action de développement durable pour les années 2017-2022. Ce plan d'action est le fruit de la deuxième phase de la démarche de développement durable amorcée au cours de l'année 2013. L'APQ a ainsi choisi de mettre l'accent sur 27 actions prioritaires qui permettront de consolider les fondations d'une démarche de développement durable progressive et participative.

Les actions, dont certaines ont déjà été amorcées, se regroupent autour des trois grands thèmes du développement durable, eux-mêmes divisés en sept objectifs que l'APQ est déterminée à atteindre afin d'assurer une meilleure qualité de vie autant pour la communauté actuelle que les générations futures.

UN PORT CITOYEN

- ▶ Diminuer l'empreinte carbone du Port
- ▶ Poursuivre le développement et la mise en œuvre du SGE

- 1 Élaborer et mettre en œuvre une gestion en continu de l'environnement sonore
- 2 Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'eau (qualité et quantité)
- 3 Consolider l'efficacité de la gestion de la qualité de l'air
- 4 Élaborer et mettre en œuvre une gestion de l'intensité lumineuse
- 5 Favoriser l'informatique verte et écoresponsable



Un Port mobilisé et sensible aux changements climatiques



Un Port qui valorise l'environnement biophysique

- 6 Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'énergie
- 7 Élaborer et mettre en œuvre un plan de déplacement des employés
- 8 Contribuer à la réalisation d'études afin d'enrichir nos connaissances des impacts potentiels des changements climatiques sur les activités portuaires

UN PORT URBAIN

- ▶ Favoriser l'intégration des activités portuaires dans la communauté
- ▶ Favoriser l'adhésion sociale, la sensibilisation et l'éducation portuaire et maritime



Un Port engagé et soucieux du bien-être de la communauté

- 9** Élaborer et mettre en place un outil de gestion des parties prenantes
- 10** Favoriser les partenariats avec des organisations de la communauté
- 11** Valoriser la conciliation travail-famille
- 12** Poursuivre les démarches de déploiement du système de gestion de la santé-sécurité au travail (SGSST)

- 13** Favoriser le déploiement d'une trame (ceinture) verte
- 14** Valoriser la connaissance de notre milieu biophysique
- 15** Communiquer l'évolution des travaux en lien avec Beauport 2020
- 16** Établir une structure de déploiement d'un « Port Center » à Québec
- 17** Valoriser la dimension historique et culturelle du territoire de l'APQ
- 18** Conclure un partenariat entre l'APQ et la Nation huronne-wendate pour la mise en valeur du patrimoine autochtone et favoriser les opportunités de collaboration

Un Port qui met en valeur le patrimoine historique, naturel et culturel de son milieu

UN PORT ENTREPRENEUR

- ▶ Optimiser la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles)
- ▶ Demeurer proactif et encourager le développement économique durable et la rentabilité



Un Port durable et rentable

- 19** Appliquer les principes de développement durable dans tous les projets économiques du port
- 20** Développer le programme Rightship
- 21** Élaborer un plan de gestion durable des sols qui favorise leur valorisation économique et environnementale
- 22** Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- 23** Élaborer et mettre en œuvre d'un Plan de gestion du territoire (rentabilité du mètre²)

- 24** Assurer un balisage des bonnes pratiques en matière de cohabitation ville-port par une présence soutenue dans les réseaux internationaux notamment au sein de l'AIVP
- 25** Poursuivre la recherche d'innovations technologiques, réglementaires et scientifiques

Un Port qui favorise les conditions gagnantes nécessaires à la réussite de son développement

- 26** Assurer l'intégration des principes de la gestion de risque dans la planification et la réalisation des projets
- 27** Poursuivre la bonification de la communication interne et externe pour la gestion de projet

UN PORT CITOYEN

A UN PORT QUI VALORISE L'ENVIRONNEMENT BIOPHYSIQUE

Au travers de cinq différentes actions, l'APQ compte valoriser son environnement biophysique. Les principaux éléments de cette démarche incluent des actions liées à la réduction des nuisances, telles que la gestion du bruit et de l'intensité lumineuse. De surcroît, l'APQ compte également bâtir sur les connaissances et les actions prises ces dernières années en lien avec la qualité de l'air, et cet élément demeurera dans la mire des améliorations en continu pour le prochain quinquennat. Le fleuve St-Laurent est un moteur économique pour les transports, mais la ressource en eau a également une valeur domestique et récréative précieuse. C'est pour cette raison que l'élément eau recevra une attention particulière, tant au niveau de sa qualité que de la quantité consommée et rejetée sur le territoire portuaire. Finalement, l'environnement biophysique comprend également les ressources que nous consommons en tant qu'administration portuaire, raison pour laquelle, un volet sur l'informatique verte a été ajouté.

1. **Élaborer et mettre en œuvre une gestion en continu de l'environnement sonore**

Mettre en place un suivi en continu du bruit environnemental afin d'évaluer l'incidence des opérations portuaires sur le niveau sonore aux limites des installations de l'APQ.

2. **Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'eau (qualité et quantité)**

Réaliser une gestion des eaux du territoire portuaire en adoptant une approche qui permettra d'identifier, de quantifier et de qualifier les prélèvements et les rejets, en fonction des usages industriels, domestiques et récréatifs.

3. **Consolider l'efficacité de la gestion de la qualité de l'air**

Assurer et maintenir un réseau de surveillance de la qualité de l'air fiable, efficace et performant qui permet de surveiller les opérations et d'ajuster les mesures d'atténuation au besoin. Favoriser le partage et la compréhension des résultats disponibles obtenus, en lien avec la qualité de l'air dans la communauté.

4. **Élaborer et mettre en œuvre une gestion de l'intensité lumineuse**

Dans le cadre de l'étude d'impact environnementale pour le projet Beauport 2020, les recherches et travaux effectués ont démontré qu'il serait possible d'améliorer le rendement de l'APQ en matière de luminosité nocturne provenant des installations actuelles du Port de Québec. L'APQ désire diminuer significativement la portée des différents éléments ou facteurs qui pourraient contribuer à la pollution lumineuse nocturne. Une étude spécifique sur le sujet est d'ailleurs prévue dans le cadre du projet d'agrandissement portuaire de Beauport 2020, dans l'éventualité où ce projet se réalise.

5. **Favoriser l'informatique verte et écoresponsable**

Réduire l'impact des technologies de l'information et des télécommunications ainsi que des systèmes d'information sur l'environnement.

B UN PORT MOBILISÉ ET SENSIBLE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'industrie maritime peut être affectée par les changements climatiques. Au travers de trois actions concrètes l'APQ veut relever le niveau de connaissance et établir une priorité d'action en fonction de la nouvelle compréhension sur l'impact potentiel des changements climatiques sur ses infrastructures. L'APQ souhaite ainsi devenir un intervenant responsable et favoriser des énergies à faible émission carbone, efficaces et performantes. Chacune des trois actions sont décrites plus bas.

6. Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'énergie

Mettre en place des mesures permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des activités se déroulant sur le territoire de l'APQ.

7. Élaborer et mettre en œuvre un plan de déplacement des employés

Diminuer l'empreinte des employés de l'APQ, en identifiant et en proposant des alternatives utiles et efficaces de mobilité.

8. Contribuer à la réalisation d'études afin d'enrichir nos connaissances des impacts potentiels des changements climatiques sur les activités portuaires

Identifier et quantifier les risques en lien avec les impacts potentiels des changements climatiques au niveau des activités portuaires dans la région de Québec pour l'horizon 2017-2040, soit l'équivalence à la durée de vie utile d'un navire.

UN PORT URBAIN

C UN PORT ENGAGÉ ET SOUCIEUX DU BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

Au travers de cinq différentes actions, l'APQ compte se positionner en tant que port engagé et soucieux de sa communauté. Les principaux éléments de cette démarche incluent la communauté dans son sens le plus large du terme. Pour l'APQ la communauté signifie autant ses employés, ses voisins résidents, citoyens, usagers ou utilisateurs, que ses partenaires et collaborateurs d'affaires. C'est l'ensemble des parties prenantes gravitant autour du quotidien et de la présence du port qui se retrouvent dans le concept de communauté de l'APQ. Chacune des cinq actions sont décrites plus bas.

9. **Élaborer et mettre en place un outil de gestion des parties prenantes**

Intégrer à la réalisation des projets, une gestion efficace des différentes parties prenantes concernées dans le but d'être en mesure de gérer les niveaux d'influence de chacune d'elles. Mettre au point un outil et/ou des mécanismes permettant à l'APQ de bien évoluer à l'intérieur des relations avec ses parties prenantes, en considérant la dynamique et la réalité de chacune d'elles. Mieux connaître les parties prenantes permettra ultimement à l'APQ de mieux communiquer.

10. **Favoriser les partenariats avec des organisations de la communauté**

L'APQ évolue à l'intérieur d'un environnement économique, sociale et urbain riche. Tel que le veut sa mission, l'APQ se doit d'agir à titre d'acteur économique et social de premier plan pour sa communauté et c'est pourquoi l'organisation doit demeurer à l'affût de partenariats avec différents acteurs et organismes locaux qui favoriseront notamment le développement régional, permettant ainsi à l'APQ de contribuer de façon significative à améliorer la qualité de vie de son milieu et de sa communauté.

11. **Valoriser la conciliation travail-famille (CTF)**

Effectuer un rappel de l'offre actuelle de l'employeur et la bonifier en fonction des besoins des employés et de la réalité de l'employeur. La CTF se définit comme la recherche de l'équilibre entre les exigences et les responsabilités liées à la vie professionnelle et à la vie familiale. En outre, tel que mentionné dans la Norme BNQ 9700-820, « la main-d'œuvre se fait plus rare et ses attentes sont différentes de celles des générations précédentes. Pour composer avec ces réalités, il importe de fixer des balises qui orienteront les organisations dans une démarche visant à favoriser la conciliation travail-famille (CTF) et, ainsi, à devenir plus attrayantes pour les travailleurs. »

12. Poursuivre les démarches de déploiement du système de gestion de la santé-sécurité au travail (SGSST)

Le SGSST permettra de regrouper l'ensemble des processus et procédures reliés à la santé et la sécurité au travail, le tout consigné dans un manuel. Il permettra d'encadrer les différentes activités reliées à la SST, d'établir une uniformité d'action, d'augmenter et améliorer la performance en SST de façon à gérer la SST de façon durable et continue.

13. Favoriser le déploiement d'une trame (ceinture) verte

Préparer un plan d'action visant à déployer une trame verte dans le secteur de la Baie de Beauport. Le déploiement de ce plan permettra l'intégration d'îlot végétaux stratégiquement positionnés sur le territoire portuaire, de façon à créer des interfaces vertes entre le territoire portuaire et la communauté. Ces îlots représenteront des mesures de mitigation efficaces en lien avec les nuisances potentielles liées aux activités portuaires. Ce plan mettra également d'élaborer un programme éducatif sur le sujet et proposera une série d'actions concrètes tout en prenant en considération les différentes étapes de réalisation du projet d'aménagement potentiel du quai multifonctionnel en eau profonde et de recharge de la plage (Beauport 2020).

D UN PORT QUI MET EN VALEUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE, NATUREL ET CULTUREL DE SON MILIEU

Au travers de cinq différentes actions, l'APQ compte se positionner en tant que port qui saura mettre en valeur la richesse du patrimoine maritime et portuaire de la ville de Québec et de son port. L'APQ devra mettre à profit les connaissances et la documentation historique et contemporaine dont elle dispose afin de partager celles-ci avec la communauté, dans le but d'enrichir la culture portuaire de cette dernière. Mieux connaître le port et sa relation privilégiée que ce dernier entretient avec la ville dans un contexte de cohabitation Ville-Port, permet de favoriser et de renforcer le sentiment de fierté d'habiter une ville portuaire. L'APQ ne pourra agir seule, elle devra interagir avec les différents acteurs susceptibles d'approfondir ses connaissances et de mieux les communiquer.

14. Valoriser la connaissance de notre milieu biophysique

Le projet Beauport 2020 et l'étude d'impact environnementale réalisée en lien avec ce dernier aura permis au Port de Québec de multiplier les études sectorielles en lien avec son milieu biophysique. Ainsi, les poissons, les oiseaux, l'herbier naturel et bien d'autres éléments naturels auront été étudiés, analysés et répertoriés par l'APQ et les nombreux experts qui ont contribué à la réalisation de ces études. Consciente de ces informations en lien avec le riche milieu biophysique se retrouvant sur son territoire, l'APQ souhaite partager ses connaissances en les communiquant avec la communauté.

15. Communiquer l'évolution des travaux en lien avec Beauport 2020

Planifier et mettre en place les moyens de communication afin d'informer l'ensemble des parties prenantes du déroulement des travaux d'aménagement du projet Beauport 2020. Ces moyens de communication devront permettre de diffuser à la fois une information sur la planification des travaux, ainsi que sur le déroulement en temps réel du chantier.

16. Établir une structure de déploiement d'un « port center » à Québec

Très impliqué à l'intérieur du Réseau mondial des villes portuaires AIVP, l'APQ est signataire de la Charte des missions d'un Port Center mise de l'avant par cet organisme international. Tel que l'affirme l'AIVP, un Port Center est un outil privilégié du dialogue à préconiser entre un port et les citoyens. Le Port Center est en quelque sorte le lieu de rencontre par excellence pour expliquer la présence et l'histoire du Port, de même que la place qu'il occupe sur le plan social, économique et environnemental. C'est aussi un lieu d'éducation et de formation en lien avec les métiers maritimes et portuaires. C'est un site d'animation et même de consultation permettant aux gens d'apprendre sur les origines de la ville portuaire et aussi d'échanger sur les orientations de celles-ci dans l'avenir dans le but de nourrir une culture maritime et portuaire constructive et durable. Déployer une structure solide permettant de créer une synergie entre les principaux acteurs économiques, environnementaux, culturels et patrimoniaux, c'est le défi que se donne l'APQ pour les cinq prochaines années. Bâtir par la suite un Port Center et assurer sa vitalité dans le temps dépendront de la force et du dynamisme de cette synergie. La construction de ce lieu pourrait s'effectuer suite à la réalisation du plan d'action 2017-2022.

17. Valoriser la dimension historique et culturelle du territoire de l'APQ

Ville portuaire reconnue comme le berceau de l'Amérique française, l'histoire de Québec et de son port est riche et attractive. Les origines de la ville et du port sont intimement liées et leur développement mutuel est soudé et nourri par une destinée commune. Cette réalité que celle de la ville portuaire de Québec se doit d'être racontée et exprimée sous bien des aspects pour le plus grand bénéfice des citoyens. De la Première Nation Huronne-Wendat, en passant par les premiers colonisateurs, notre histoire ne demande qu'à être racontée et exprimée. Savoir d'où l'on vient, pour comprendre qui nous sommes et aspirer à ce que nous deviendrons.

18. Conclure un partenariat entre l'APQ et la Nation Huronne-Wendate pour la mise en valeur du patrimoine autochtone et favoriser les opportunités de collaboration

La Première Nation Huronne-Wendat est voisine des installations portuaires et partage avec l'APQ un grand respect du fleuve et de tout ce qu'il représente en matière de développement durable. Située à seulement 18 KM des installations portuaires, Wendake et les membres de la communauté représentent une partie prenante importante pour l'APQ. Une grande Première Nation qui a beaucoup à offrir et une impressionnante histoire à partager. L'APQ désire conclure un partenariat permettant aux deux entités de bâtir une relation fructueuse, durable et bénéfique de part et d'autre.

UN PORT ENTREPRENEUR

E UN PORT DURABLE ET RENTABLE

Au travers de cinq différentes actions, l'APQ consolide sa vision de port durable et rentable. Les principaux éléments de cette démarche incluent l'intégration du développement durable dans tous les projets économiques du Port, la gestion des sols en terme de passif mais aussi de rentabilité du mètre carré ainsi que le développement d'incitatifs environnementaux pour les armateurs. Chacune des cinq actions sont décrites plus bas.

19. Appliquer les principes de développement durable dans tous les projets économiques du Port

L'APQ s'est dotée d'un bureau de projets ces dernières années dans le cadre duquel l'ensemble des unités d'affaires de l'organisation sont représentées par un gestionnaire. Tous les projets qui se tiennent sur le territoire de l'APQ doivent obligatoirement passer par le bureau de projets. Lorsque les projets sont présentés et analysés, les responsabilités en lien avec la démarche entreprise par l'APQ en matière de développement durable sont alors réparties entre les gestionnaires. Le développement durable au Port de Québec passe par l'ensemble des dirigeants. Il n'y a pas d'individu spécifiquement attribué aux principes du développement durable, on retrouve plutôt toute une organisation pleinement dédiée à ces mêmes principes. L'APQ entend bien poursuivre dans le même sens dans les années à venir.

20. Développer le programme Rightship

Encourager les armateurs ayant une démarche de développement durable et des émissions moindres via un programme incitatif / de reconnaissance lors de leur passage à quai.

21. Élaborer un plan de gestion durable des sols qui favorise leur valorisation économique et environnementale

Diminuer les coûts liés à la gestion des sols contaminés, favoriser une gestion durable des sols en limitant la disposition hors site.

22. Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Assurer une gestion efficace des matières résiduelles sur le territoire de l'APQ, basée sur une approche 3RV-E.

23. Élaborer et mettre en œuvre d'un plan de gestion du territoire (rentabilité du mètre²)

Rentabiliser le territoire qui est sous la gestion de l'APQ est essentiel et pas seulement pour la réalisation de la mission du Port. En gestionnaire responsable, l'APQ a le désir de poursuivre une valorisation optimale de l'utilisation de chacune des portions de territoire sous sa gestion.

F UN PORT RICHE DE CONNAISSANCES ET D'INNOVATIONS

Au travers de deux différentes actions, l'APQ souhaite innover et demeurer à l'affût des meilleures pratiques portuaires. Les principaux éléments de cette démarche incluent un balisage des bonnes pratiques en matière de cohabitation ville-port ainsi qu'une poursuite de la recherche d'innovations. Chacune des deux actions sont décrites plus bas.

24. Assurer un balisage des bonnes pratiques en matière de cohabitation ville-port par une présence soutenue dans les réseaux internationaux notamment au sein de l'AIVP

L'APQ demeurera à l'affût des meilleures pratiques et initiatives permettant d'enrichir et de toujours bonifier la relation qu'elle désire poursuivre avec la communauté. Demeurer bien présente et surtout active dans les différents réseaux locaux, nationaux et internationaux permettra de rencontrer les objectifs à cet effet.

25. Poursuivre la recherche d'innovations technologiques, réglementaires et scientifiques

Demeurer un port innovateur qui profite des nouvelles avancées technologiques et scientifiques pour mieux faire les choses et demeurer avant-gardiste, dans un souci de mieux intégrer et exploiter un port dynamique au cœur d'une ville historique et d'un fleuve animés de nombreuses richesses naturelles qu'il nous faut préserver. De plus, il importe également que toutes les avancées technologiques et scientifiques permettent, non seulement, au Port d'accroître son efficacité et sa rentabilité mais aussi de préserver et de bonifier son environnement.

G UN PORT QUI FAVORISE LES CONDITIONS GAGNANTES NÉCESSAIRES À LA RÉUSSITE DE SON DÉVELOPPEMENT

Au travers de deux différentes actions, l'APQ veut rassembler les conditions gagnantes nécessaires à la réussite de son développement. Les principaux éléments de cette démarche incluent la gestion du risque ainsi que la communication interne et externe. Chacune des deux actions sont décrites plus bas.

26. Assurer l'intégration des principes de la gestion de risque dans la planification et la réalisation des projets

La gestion des risques est l'un des neuf domaines de connaissances de la méthodologie PMI (Project Management Institute) sur laquelle le Bureau de Projets de l'APQ est fondé. L'objectif est d'accroître la probabilité et l'impact des événements positifs et de réduire la probabilité et l'impact des événements négatifs dans le cadre d'un projet.

27. Poursuivre la bonification de la communication interne et externe pour la gestion de projet

Un Port qui communique mieux est un port qui peut aspirer à une plus grande acceptabilité sociale de ses projets et de son exploitation. Les activités en ce sens devront se multiplier tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des limites géographiques portuaires.



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS?

Vos suggestions ou commentaires sont les bienvenus.
durable et relations avec la communauté

Tél : 418 648.3640 poste 1101

